

L'INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL

Lieu d'échanges entre l'Université et le monde du travail, l'Institut Régional du Travail, a pour mission la formation et la recherche en sciences sociales du travail.

Dans ce cadre, il assure des enseignements de nature à favoriser l'insertion professionnelle dans des emplois pour lesquels des connaissances approfondies en droit du travail ou en protection sociale sont exigées.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Yann LEROY

Professeur des universités, Professeur de droit privé à l'Université de Lorraine

CONTACT ADMINISTRATIF ET PÉDAGOGIQUE

Élise FAIX

Tél : 03 72 74 17 70

Courriel : irt-secretariat@univ-lorraine.fr

CONTACT FORMATION CONTINUE ET FORMATION EN ALTERNANCE

Émilie BERNEL

Tél : 03 72 74 17 62

Courriel : emilie.bernel@univ-lorraine.fr

BIBLIOTHÈQUE DE L'IRT

Horaires : Lundi à Jeudi 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Vendredi 8h30 - 12h30 / 14h00 - 16h00

Laura LE GAC

Tél : 03 72 74 17 72

Courriel : irt-bibliotheque@univ-lorraine.fr

Catalogue : <https://ulyse.univ-lorraine.fr/>

Pour en savoir plus sur la formation, cliquez ici :



<https://urlz.fr/ntsS>



<https://urlz.fr/ntLi>

ILS TÉMOIGNENT ...

« J'ai choisi de suivre cette formation puisque je voulais absolument poursuivre dans le domaine du droit du travail. Cette formation en alternance est dispensée en grande partie par les mêmes professeurs que le M1 Droit social. C'est une petite promotion qui permet une proximité entre les enseignants et les étudiants. »

Marie O.

« Salariée et syndicaliste dans le secteur privé, j'ai entrepris cette formation après un Diplôme d'Université dispensé également à l'IRT dans le but d'acquérir des bases solides en droit social. La Licence Professionnelle Collaborateur Droit Social, est une formation vivante, concrète et bien structurée. Je salue les grandes qualités des apports des intervenants, qui, couplés au stage en entreprise, permet, outre l'expérience professionnelle, une réelle immersion qui donne les moyens d'évoluer. Formation très intense et très riche. »

Fanny D.

« À la suite de ma troisième année en licence de droit, je souhaitais me spécialiser en droit du travail. L'un des premiers points positifs est de pouvoir suivre cette formation en alternance. Le rythme entre les cours et les périodes d'entreprises étant d'une semaine sur deux, j'avais le temps d'assimiler correctement mes tâches au sein de mon entreprise sans délaisser mon travail théorique. Les cours enseignés, qu'ils le soient par des enseignants ou des intervenants sont de qualité et on nous apprend à nous insérer immédiatement dans le monde du travail en appliquant ce que l'on étudie en cours directement dans nos expériences professionnelles. »

Julie S.

« La licence professionnelle a été pour moi un véritable tremplin dans ma vie professionnelle. En effet, grâce à l'expérience acquise par mon contrat de professionnalisation, ainsi que la qualité des cours dispensés par les intervenants, j'ai pu trouver un emploi avant même d'avoir obtenu mon diplôme. Globalement, c'est une formation de très bonne qualité. »

Camille C.

« J'ai choisi la licence professionnelle spécialisée en droit social car elle offre une expertise approfondie dans un domaine mouvant et ouvre des opportunités professionnelles stimulantes. Cette formation inclut des enseignements de qualité grâce à des enseignants à l'écoute et soucieux du bien-être de leurs étudiants. »

En outre, la formation inclut des cas pratiques concrets et une mise en relation avec le monde professionnel à travers les stages mais aussi l'alternance permettant ainsi une meilleure compréhension des enjeux du droit social.

La formation m'a apporté une solide compréhension des nuances du droit social, des compétences pratiques afin de résoudre des problèmes juridiques concrets, et une préparation adéquate pour intégrer le marché du travail dans un domaine spécifique et complexe. »

Honorine H.



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

IRT INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL



LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITÉS JURIDIQUES : MÉTIERS DU DROIT SOCIAL

« COLLABORATEUR DROIT SOCIAL »

FORMATION INITIALE, CONTINUE ET ALTERNANCE
(CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, APPRENTISSAGE)



LA LICENCE PROFESSIONNELLE EST CONÇUE DANS UN
OBJECTIF D'INSERTION PROFESSIONNELLE DIRECTE

[HTTP://IRT.UNIV-LORRAINE.FR](http://irt.univ-lorraine.fr)

LICENCE PROFESSIONNELLE : ACTIVITÉS JURIDIQUES : MÉTIERS DU DROIT SOCIAL « COLLABORATEUR DROIT SOCIAL »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Licence professionnelle *Activités juridiques : Métiers du Droit Social* vise à former des collaborateurs ayant une bonne connaissance du droit social et une aptitude à la veille juridique. Ces compétences permettront aux diplômés, soit d'assurer dans les entreprises l'accompagnement juridique et administratif des relations du travail tant individuelles que collectives, soit de participer au fonctionnement et au développement des structures (collectivités et associations) oeuvrant dans le domaine de l'aide et de l'action sociales.

DÉBOUCHÉS

- Assistant juridique au sein du service d'une entreprise chargé du personnel (services RH, administratif, paie...), d'une organisation syndicale ou professionnelle ou d'un groupement d'employeurs
- Assistant chargé de recrutement dans une entreprise de travail temporaire
- Assistant juridique au sein d'une collectivité ou d'une association oeuvrant dans les domaines de l'aide et de l'action sociales ou des services à la personne

CONDITIONS D'ADMISSION

La Licence professionnelle Activités juridiques : Métiers du Droit Social est ouverte prioritairement :

- aux étudiants titulaires d'une L2 ou L3 en Droit / AES ou d'un DUT ou BUT Carrières juridiques
- aux salariés (en Formation Continue) et aux personnes à la recherche d'un emploi dès lors que leur formation antérieure est jugée suffisante dans les conditions prévues à l'art.2 de l'arrêté du 30 mars 1992 (validation des acquis professionnels)

SUIVI DE LA FORMATION

- Formation initiale (stage)
- Formation continue (CPF, plan de formation...)
- Formation en alternance (Contrat de Professionnalisation et Contrat d'Apprentissage)

CONTENU DE LA FORMATION

Le diplôme compte 8 unités d'enseignement réparties en 3 blocs de connaissances et de compétences (BCC) :

BCC DROIT - 286 H

RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL (128 H - 15 ECTS)

- Introduction au droit du travail
- Naissance de la relation de travail
- Exécution de la relation de travail
- Durée de travail et rémunération
- Santé et sécurité au travail
- Rupture du contrat de travail

PROTECTION SOCIALE (110 H - 5 ECTS)

- Droit de la sécurité sociale
- Protection sociale complémentaire
- Formation professionnelle et traitement du chômage
- Contentieux de la sécurité sociale et de l'aide sociale
- Architecture générale du droit de l'aide et action sociales
- Politiques sociales

RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL (48 H - 5 ECTS)

- Représentation du personnel
- Négociation collective et conflits collectifs
- Administration et juridictions du travail

BCC RESSOURCES HUMAINES - 136 H

PAIE 1 (58 H - 10 ECTS)

- Techniques de la paie : généralités
- Introduction au droit de la sécurité sociale
- Assiette des cotisations
- Gestion d'un contrôle URSSAF

COMMUNICATION (32 H - 5 ECTS)

- Techniques d'expression et de professionnalisation
- Anglais

PAIE 2 (46 H - 5 ECTS)

- Techniques de la paie : approfondissements
- Introduction au droit de l'entreprise
- Gestion des ressources humaines

BCC MISE EN OEUVRE

PROJET TUTEURÉ / STAGE 12 SEMAINES MINIMUM (5 ECTS / 10 ECTS)

OU

RAPPORT D'ACTIVITÉ / ALTERNANCE (5 ECTS / 10 ECTS)

La formation est assurée conjointement par des enseignants universitaires et des praticiens particulièrement qualifiés dans les domaines enseignés.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Sélection sur CV + lettre de motivation
(éventuel entretien)

Dépôt du dossier de candidature sur :

<https://ecandidat.univ-lorraine.fr>

**Une formation co-habituée
Institut Régional du Travail - Faculté de Droit**

« La Licence professionnelle *Activités juridiques : Métiers du Droit Social* « Collaborateur Droit Social » permet aux étudiants d'acquies rapidement une qualification professionnelle répondant à des besoins et à des métiers clairement identifiés »